

6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA GAULOISE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi neuf septembre deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Amandine MENUZZO, Jean-Luc MERCERON, Vincent OUSLATI, Yolande PANIAGUA, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

Mireille AUGHEARD REPRESENTEE PAR Matthieu PERONA
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Genevieve NICOLAS REPRESENTEE PAR Sylvette CARTIER
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Eric DUEZ

La Gauloise, association de gymnastique Mozacoise, fait face à des problèmes de trésorerie et sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle de 1000€

Le bureau s'est prononcé favorablement à l'octroi de cette subvention, à condition que la Gauloise communique l'état de ses comptes bancaires. Les comptes ont été transmis et confirment les difficultés.

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000€ à la Gauloise

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé qui lui est fait

A L'UNANIMITE

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000€ à la Gauloise

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 15 septembre 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

ERIC DUEZ

